

Et maintenant, la dictature bancaire

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 05 octobre 2021

Il n'est pas besoin de grandes analyses pour démontrer que d'année en année, une dictature aux multiples facettes s'abat peu à peu sur les peuples des nations occidentales notamment : la dictature médiatique, la dictature dans l'enseignement, la dictature sanitaire, par exemple, sont désormais des réalités que tout observateur attentif peut constater.

Une dictature d'un genre nouveau se met insidieusement en place depuis la fin du siècle dernier : il s'agit de la dictature bancaire. Avant les années 1980, le fonctionnement des banques reposait sur un principe simple et sain : servir le mieux possible les clients, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou autres. La folle dérégulation financière des années 1980 et 1990 a totalement transformé le paysage bancaire. Désormais, le cœur de métier des banques devenait la banque dite d'investissement, ce nouveau métier pouvant s'assimiler à une sorte de casino géant, permettant de gagner ou de perdre des sommes considérables, en quelques secondes quelquefois. La très emblématique affaire Kerviel a révélé qu'un modeste employé de la Société Générale pouvait, en quelques heures, faire perdre des milliards d'euros à son employeur. Cela n'a pas du tout ébranlé le système financier, qui, plus que jamais, a continué d'agir comme un casino géant, spéculant nuit et jour à l'échelle mondiale.

Il est donc assez logique que les banques en général, et les banques françaises en particulier, considèrent depuis des années les entreprises et les particuliers comme de la piétaille, qu'il faut bien traiter, puisque la réglementation l'impose, tant bien que mal, mais désormais plutôt mal que bien. Or, elles se sont trouvées une nouvelle fonction.

Totalement intégrées à l'empire économique mondial, et soucieuses de le servir au mieux, elles se réservent désormais le droit de juger leurs clients sur la base de critères politiques, culturels ou moraux. Il apparaît notamment, depuis un certain nombre d'années, qu'elles surveillent de façon pointilleuse les moindres mouvements de fonds concernant les milieux de la Résistance au Système, et vont régulièrement dénoncer à Tracfin, l'organisme chargé de traquer ce que l'on appelle couramment « l'argent sale », des personnalités qui mènent leurs affaires de façon totalement transparente, mais qui ont le défaut considérable de s'opposer à la dictature mondiale ambiante.

C'est ainsi que le très réputé et très redouté Charles Gave, économiste et homme d'affaires de renom, dont les analyses implacables égratignent depuis des années le système politico-médiatico-économique, vient de se faire fermer son compte bancaire ouvert depuis 1972 au Crédit du Nord, parce qu'il venait de consentir un prêt, dans des conditions totalement légales, à l'association des amis d'Éric Zemmour.

Il est évidemment inutile de traiter sur le fond une décision aussi lamentable prise par une banque qui est, cerise sur le gâteau, filiale de la Société Générale qui a su, en son temps, s'organiser de telle façon qu'un modeste employé a fait perdre, en quelques heures, des milliards d'euros à son employeur. La décision du Crédit du Nord révèle simplement que nous sommes entrés dans une ère de dictature bancaire, aboutissant au contrôle systématique de tous nos mouvements bancaires, contrôle pouvant aboutir à créer des difficultés financières importantes à des clients cloués au pilori par des établissements bancaires s'étant auto-transformés en Tribunaux financiers populaires. Plus que jamais, les élections présidentielles de 2022 s'annoncent comme étant un évènement capital...

François Billot de Lochner